

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02635

Numéro SIREN : 851 052 399

Nom ou dénomination : 3L BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2021 sous le numéro de dépôt 7715

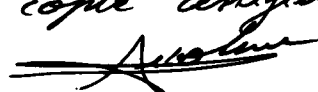
BILAN ACTIF

Période du 01/05/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/01/2021

ACTIF	du 01/05/2019 au 30/06/2020 (14 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 041	339	1 701	2,48		
Autres immobilisations corporelles	716	243	473	0,69		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15		15	0,02		
Prêts						
Autres immobilisations financières	121		121	0,18		
TOTAL (I)	2 893	582	2 311	3,38		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	28 573		28 573	41,74		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	430		430	0,63		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 006		9 006	13,16		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	28 131		28 131	41,10		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	66 140		66 140	96,62		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	69 033	582	68 451	100,00		

copie certifiée à l'originale

 SEC ERIC RUNFOLA

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2020 (14 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	2,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	28 917	42,24
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	30 917	45,17
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	12 960	18,93
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	2	0,00
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 985	16,05
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux	2 168	3,17
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 223	7,63
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 969	5,80
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 226	3,25
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	37 534	54,83
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	68 451	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/05/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/01/2021

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/05/2019 au 30/06/2020	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	69 845	58 370	128 215	100,00			128 215	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	69 845	58 370	128 215	100,00			128 215	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			4 725	3,69			4 725	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0	0,00				
Total des produits d'exploitation (I)			132 940	103,69			132 940	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			51 360	40,06			51 360	N/S
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			36 596	28,54			36 596	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			63	0,05			63	N/S
Salaires et traitements			7 519	5,86			7 519	N/S
Charges sociales			1 926	1,50			1 926	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			582	0,45			582	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			2	0,00			2	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			98 048	76,47			98 048	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 892	27,21			34 892	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			70	0,05			70	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			70	0,05			70	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-70	-0,04			-70	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			34 822	27,16			34 822	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/05/2019 au 30/06/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/01/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/05/2019 au 30/06/2020		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	682	0,53		682	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	682	0,53		682	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-682	-0,52		-682	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	5 223	4,07		5 223	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	132 940	103,69		132 940	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	104 023	81,13		104 023	N/S
RÉSULTAT NET	28 917	22,55		28 917	N/S
	<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	6 056	4,72		6 056	N/S
Dont Crédit-bail immobilier					

3L BATIMENT

S.A.S.U. au capital de 2 000,00 Euros

Siège social : 278 CHEMIN DE ST ANTOINE A ST JOSEPH

RESIDENCE LES BORELS BAT F8

13015 MARSEILLE

R.C.S : MARSEILLE 851 052 399

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/12/2020**

Le 31/12/2020,
à 09h00,

Monsieur JONATHAN AICOLINA, associé unique de la société **3L BATIMENT**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

1/ a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société **3L BATIMENT**, Monsieur Jonathan AICOLINA, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020.

2/ a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2020, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

L'ordre du jour comporte les résolutions suivantes :

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice de 28 916,92 Euros**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

AJ

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2020** faisant ressortir **un bénéfice de 28 916,92** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **28 916,92** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 200,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 28 716,92 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



3L BATIMENT

S.A.S.U. au capital de 2 000,00 Euros

Siège social : 278 CHEMIN DE ST ANTOINE A ST JOSEPH

RESIDENCE LES BORELS BAT F8

13015 MARSEILLE

R.C.S : MARSEILLE 851 052 399

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/12/2020**

Le 31/12/2020,
à 09h00,

Monsieur JONATHAN AICOLINA, associé unique de la société **3L BATIMENT**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

1/ a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société **3L BATIMENT**, Monsieur Jonathan AICOLINA, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020.

2/ a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2020, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

L'ordre du jour comporte les résolutions suivantes :

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice de 28 916,92 Euros**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

AS

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2020** faisant ressortir **un bénéfice de 28 916,92** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **28 916,92** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 200,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 28 716,92 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

